

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Mercredi et Samedi

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la lig. Réclames... 50 c.

BUREAU

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table of train schedules and prices for routes: DE CAHORS A LIBOS, DE LIBOS A CAHORS, DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA, DE CAHORS A PARIS. Includes columns for departure/arrival times and prices in 1st, 2nd, and 3rd class.

Cahors, le 3 Août 1870.

Coup d'œil général sur les parties belligérantes Chances de la guerre.

La stratégie moderne est arrivée actuellement à un tel point, que l'état des forces belligérantes étant donné, et la connaissance du théâtre de la guerre étant acquise, on peut parvenir avec une grande probabilité à prédire les chances de la guerre.

En effet, en supposant les forces militaires des deux pays égales, c'est-à-dire 500,000 hommes de chaque côté, on voit que de ce chiffre il n'y a rien à déduire du côté de la France, dont l'armée est compacte et disponible en entier, tandis que l'armée prussienne ne pourra mettre en ligne que 300,000 hommes de bonnes troupes, tout au plus.

seront gênés, et l'attitude passive des provinces polonaises sera toujours nuisible à la Prusse et favorable à l'action de la France.

De la même manière la Pologne asservie et inerte a rendu déjà des services à l'humanité dans la guerre d'Orient; car la Russie, à cette époque, en soutenant la lutte contre les alliés en Crimée, a été toujours obligée de garder des forces imposantes en Pologne, ce qui affaiblissait en face de l'ennemi.

Noter bien encore qu'en Prusse ce ne sont pas seulement les provinces polonaises qui sont désaffectionnées. Le Hanovre, la Hesse et l'importante ville de Francfort surtout, sont à peu près dans le même cas.

le débarquement de ses flottes sur tout le littoral.

D'ailleurs la grande armée prussienne n'a pour pivots stratégiques que les deux places fortes de Coblenz et de Mayence qui sont placées sur la même ligne.

La place de Sarre-Louis, qui n'a pour toute défense que des inondations faciles à franchir au moyen des canonniers françaises, ne pourra présenter une longue défense.

C'est donc sous les murs de Mayence et de Coblenz que la Prusse tâchera de défendre son honneur militaire et demandera, bientôt après, la paix à la France en sacrifiant les provinces rhénanes, sans attendre l'intervention du Danemark, le

soulèvement dans le Hanovre et l'arrivée probable sur le théâtre de la guerre de l'armée italienne.

Au reste, l'Autriche elle-même ne peut pas rester longtemps spectatrice impassible de cette lutte formidable, car l'accession de la Bavière et du Wurtemberg à la cause prussienne détruit complètement le projet de la ligue du Sud de l'Allemagne et toutes les garanties de la paix de Prague.

J. MALINOWSKI.

On lit dans le Journal officiel: La publication d'un soi-disant traité entre la France et la Prusse donnant lieu à une polémique qui tend à dénaturer la vérité des faits, le gouvernement de l'Empereur a jugé opportun de publier la lettre suivante, adressée par le comte Benedetti à S. Exc. le ministre des affaires étrangères:

Paris, le 20 juillet 1870.

Monsieur le Duc, Si injustes qu'elles fussent, je n'ai pas cru convenable de relever les appréciations dont j'ai été personnellement l'objet quand on a appris en France que le prince de Hohenzollern avait accepté la couronne d'Espagne.

Il est de notoriété publique que M. le comte de Bismark nous a offert, avant et pendant la dernière guerre, de contribuer à réunir la Belgique à la France en compensation des agrandissements qu'il ambitionnait et qu'il a obtenus pour la Prusse.

ces ouvertures, et l'un de vos prédécesseurs, M. Drouyn de Lhuys, est en mesure de donner à cet égard des explications qui ne laisseraient subsister aucun doute.

Au moment de la conclusion de la paix de Prague, et en présence de l'émotion que soulevait en France l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale et de la ville de Francfort à la Prusse, M. de Bismark témoigna de nouveau le plus vif désir de rétablir l'équilibre rompu par ses acquisitions.

Dans une de ces conversations, et afin de me rendre un compte exact de ses combinaisons, j'ai consenti à les transcrire en quelque sorte sous sa dictée. La forme non moins que le fond, démontre clairement que je me suis borné à reproduire un projet conçu et développé par lui.

L'Empereur les repoussa dès qu'elles parvinrent à sa connaissance.

Je dois dire que le roi de Prusse lui-même ne parut pas vouloir en agréer la base, et depuis cette époque, c'est-à-dire pendant les quatre dernières années, je ne suis plus entré dans aucun nouvel échange d'idées à ce sujet avec M. de Bismark.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 3 juillet 1870. (N° 1)

LA FIANCEE DE LA MER

HISTOIRE VÉNITIENNE

PAR M. Em. GONZALEZ

CHAPITRE PREMIER.

Deux ambassadeurs dans l'embaras.

Le 21 juillet de l'an 1171, Constantinople, cette ville de soleil et d'or, aux bassins de marbre, aux kiosques rouges, aux frais ombrages de sycamores et de cyprès, merveilleux écrin de luxe, de paresse et d'amour, avait revêtu des l'aura ses plus merveilleuses atours.

Manuel Comnène, le redoutable empereur, voulait célébrer par une fête l'arrivée des nouveaux ambassadeurs de la république de Venise.

Reproduction autorisée en vertu du traité avec la Société des gens de Lettres.

Les balcons étaient ornés de fleurs et de velours, les dômes dorés des temples étincelaient de mille feux.

A voir la cité impériale si splendidement belle, on eût dit une courtisane parée des plus riches bijoux de son trésor, afin de séduire quelque nouvel amant.

Tout ce qui était jeune et ardent avait envahi les bancs en estrade de l'hippodrome où des étendards annonçaient lutte d'hommes et courses de chevaux.

De là, on pouvait contempler à loisir les savantes manœuvres de la flotte grecque, qui, commandée par son amiral en personne, simulait un combat naval.

qu'au moyen d'un mélange tout particulier dont chaque vaisseau avait soin de se munir d'avance.

Les marins de la flotille vénitienne, stationnant près des chaînes qui barraient l'entrée du golfe, assistaient, étendus sur leurs ponts, avec la plus grande insouciance, à ce simulacre de combat dont ils ne comprenaient pas le but.

Quant au reste de la population, composée de vieillards, de respectables matrones et de jeunes enfants, ils se contentaient d'admirer avec force exclamation de surprise et de joie les magnifiques décorations dont on avait orné le palais Blaquerna, résidence ordinaire de la famille impériale.

Au milieu des étendards et des bannières, flottait le célèbre labarum, ancien gage de victoire qui cependant depuis quelque temps semblait avoir perdu de son efficacité.

Le spectacle le plus intéressant pour la populace était, sans contredit, celui de l'hippodrome, que les Turcs appelaient At-Meidan.

(1) Garde impériale composée de barbares anglo-saxons et danois.

qu'en tombant un athlète touchait de ses deux épaules luisantes d'huile le sable de l'arène, ou qu'un coursier touchait le but, laissant deux verges d'intervalle entre ses rivaux et lui.

Mais si la ville regorgeait de curieux attirés par la fête, les faubourgs étaient devenus peu à peu déserts. C'est à peine si à Galata on rencontrait quelques rares citadins dans les rues, et à Pétra même, cette brillante résidence des ambassadeurs, tout était morne et silencieux.

Un jeune seigneur Vénitien était nonchalamment assis dans les jardins de ce riche palais. Il avait les traits d'une régularité parfaite, les formes pleines d'élégance et de distinction, et le nuage qui venait assombrir parfois son front rehaussait encore sa mâle beauté.

Il ne voyait ni la ville impériale qui baignait la mer, se dresser devant lui comme un phare étincelant, ni la lune se pencher sur le mouvant miroir des eaux du Bosphore et de la Propontide, et les disperser de mille reflets variés.

gardait Venise, sa patrie qu'il appelait de ses vœux, et ses lèvres murmuraient doucement un nom que la brise emportait.

Sentant une main se poser légèrement sur son épaule, Valeriano Cyani se retourna. C'était Orio Malpiero, son ami d'enfance ambassadeur comme lui de la république de Venise.

Ces deux jeunes seigneurs, que l'amitié la plus étroite unissait, qui, tous deux étaient nobles de cœur et braves d'épée, offraient cependant entre eux de singuliers contrastes.

Orio était l'homme de l'action et des entreprises insensées, qui poussait le courage jusqu'à la témérité, et la témérité jusqu'à la folie.

Valeriano était le type parfait de l'élégance et de l'aristocratie; Orio, avec moins de grâce, avait plus d'ampleur et de hardiesse dans l'ensemble. C'était du moins l'avis des Grecs, et certes ils s'y connaissaient.

Mais dans ses jours d'abattement et de pro-

atteindre le but qu'il s'est proposé, celui d'égarer l'opinion publique et de prévenir les indiscretions que nous aurions pu nous permettre nous-même, il a usé de cet expédient qui le dispenserait de préciser à quel moment, dans quelles circonstances et de quelle manière ce document avait été transcrit. Il s'est évidemment flatté de suggérer, grâce à ces omissions, des conjectures qui, en dégageant sa responsabilité personnelle, devaient compromettre celle du gouvernement de l'Empereur.

» De pareils procédés n'ont pas besoin d'être qualifiés; il suffit de les signaler, en les livrant à l'appréciation du public européen.

» Veuillez agréer, etc.

» V. BENEDETTI. »

**L'évacuation de Rome**

On mande de Civita-Vecchia que le général Dumont a reçu l'ordre de tenir la division française prête à se concentrer dans cette ville et à s'embarquer au premier signal.

A ce propos, un journal de Florence dément le bruit que la Prusse, voyant dans le rappel des troupes françaises de Rome l'indice d'un accord secret entre la France et l'Italie, ait demandé au gouvernement italien des explications sur sa politique.

Ce démenti était superflu et la Prusse eût trahi maladroitement des appréhensions que rien ne justifiait dans la circonstance. Il est bien certain que c'est d'accord avec le gouvernement italien et s'en remettant à lui d'une exacte observation de la Convention de septembre, que le gouvernement français a retiré ses troupes de Rome pour les besoins de la guerre.

**Misère en Prusse**

On lit dans un journal : Un symptôme qui peut faire présager sûrement les maux que la guerre fera souffrir à la Prusse, est la crise financière qui a désolé Berlin sur la simple énonciation de la déclaration de guerre.

Les journaux des villes frontières sont unanimes à constater que la vie financière, industrielle et agricole, est littéralement suspendue depuis quinze jours dans toute l'étendue du royaume de Prusse, et principalement dans la capitale.

Or, comme il est constant que l'organisation militaire prussienne ne saurait, par l'emploi de tous les bras valides à la défense du pays qu'aggraver cette situation déjà très alarmante, il est évident que, victoire ou déroute, la guerre aura pour résultat fatal, l'universelle pauvreté et peut-être la famine.

Que l'on compare cet état de crise et de panique avec la tranquille prospérité de nos campagnes, avec le fonctionnement régulier de nos usines, avec l'activité de nos transactions commerciales et surtout avec la sécurité de notre marché financier. Alors on comprendra que le sort de notre pays ne dépend ni d'une surprise, ni d'une aventure, et que la France serait inépuisable pour la résistance si elle n'était irrésistible pour l'attaque.

Pour extrait : A. Layton.

fond ennui, Cyani pouvait se retremper, à la franche gaieté de l'insouciant Orio, qui alors ne la quittait jamais. A côté des larmes de l'un, il y avait toujours pour les sécher le sourire de l'autre; et comme Orio savait son ami triste et soucieux, malgré l'attrait que promettait la fête, il n'était pas sorti du palais de Péra.

— Patience, ami, dit-il, tu reverras bientôt Venise et ta Giovanna bien-aimée.

Cyani regarda tristement Orio, et soupirant :

— Que n'ai-je, reprit-il, conservé comme toi dans le fond de mon cœur toutes les douces illusions de ma jeunesse! Je pourrais encore espérer et croire.

— D'où viennent tes craintes? interrompit Orio; Manuel Comnène ne nous fait-il pas sincère et cordial accord? Aujourd'hui, n'y a-t-il pas fête en honneur dans la ville impériale!

— *Timeo Danaos et dona ferentes*, dit Valeriano en hochant la tête.

— Ah! pas de citations; tu sais bien que je n'ai jamais traduit Virgile.

— Je veux dire, reprit en souriant Cyani, qu'aux bords de leurs coupes empoisonnées on trouve toujours le miel, comme on trouve le serpent sous leurs fleurs.

— J'ai pourtant bu dans bien des coupes, hélas! j'ai pourtant effeuillé bien des roses dans cette ville de délices et d'amour, et je n'ai jamais trouvé que l'ivresse au fond de ma coupe, et sous mes couronnes de fleurs que des baisers de femmes.

**Nouvelles du Jour**

— L'armement des fortifications de Paris est poursuivi avec une très grande activité. Nous croyons savoir que quatre camps retranchés sont établis dans un certain rayon de la capitale; nous pouvons citer, dès à présent, Rambouillet et Montreuil, comme deux des points sur lesquels ces travaux avancés ont été immédiatement entrepris.

— La nouvelle de la déclaration de guerre a produit l'effet le plus pénible sur les habitants du duché de Posen, prussien géographiquement, mais polonais de sentiment. Aussi, sont-ils dans la désolation d'être obligés de combattre les français, leur anciens alliés.

— En arrivant dans sa ville épiscopale, l'évêque de Strasbourg a ordonné que le séminaire de la ville fût aussitôt disposé en ambulance.

— La plus grande partie des aides-majors nouvellement promus se sont embarqués en corps, hier soir, à la gare de l'Est.

— Il n'y a plus à Rastadt un seul habitant civil. Les soldats occupent toute la ville et les forteresses mises en état complet de guerre.

— Les désertions, étant très nombreuses dans le grand duché de Bade, le gouvernement prussien a interdit aux badois de s'approcher du Rhin, et a fait garnir de troupes les abords du fleuve, de Bâle à Lauterbourg.

Pour extrait : A. Layton.

**BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE**

Nous résumerons à compter de ce jour, sous ce titre spécial, et dans chaque numéro de notre feuille, les nouvelles communiquées à notre correspondant de Paris par les ministères de la guerre, de la marine et de l'intérieur.

**Le Peuple Français** publie la dépêche suivante : Metz, 29 juillet, 7 h. 10 du soir. L'Empereur après avoir visité les fortifications de Metz, s'est rendu à St-Avold, où il a été reçu par le général Frossard. Les troupes criaient : En avant !

Metz, 29 juillet, L'Empereur a pris à partir d'aujourd'hui, le commandement en chef. S. M. a travaillé avec le major-général et doit visiter dans la journée le cantonnement du 2<sup>e</sup> corps. Le Prince Impérial a parcouru dans la matinée les camps autour de la ville, et a partout été acclamé. L'état sanitaire de l'armée est excellent. Il vient d'arriver quelques prisonniers badois; mais aucune action sérieuse n'a été engagée.

Le 26, deux pelotons des avant-postes, l'un prussien, l'autre français, se sont rencontrés inopinément. Ils étaient à environ 800 mètres l'un de l'autre. Les Prussiens commencèrent à tirer : leurs balles tombèrent à 100 mètres en avant du peloton français. L'officier français commanda alors

— Les Grecs sont de rusés politiques. Ils veulent nous faire une chaîne des bras de leurs courtisanes et nous enivrer de leurs parfums, afin d'endormir à leur aise la prudence du sénat. Ils marchent à grands pas dans cette voie. Regardez : quand nous sommes venus, nous portions hardiment, dans les plus de notre manteau, ou la paix ou la guerre. . . . Pourquoi n'ont-ils pas accepté le combat, eux qui veulent perpétuer la lutte ?

— Il faut cependant leur rendre cette justice qu'ils ont souscrit, sans hésiter, aux cinq principaux articles du traité que nous leur présentions au nom de la République.

— C'était encore de leur part une politique adroite. Nous entrions chez eux à notre gré, en conquérants ou en négociateurs. Nous avions flote et armée; d'un mot nous pouvions réduire leur riche cité en un amas de décombres et de cendres. Qu'a fait le sénat? Confiant dans la parole de ce faux César, huit jours après notre arrivée, il a rappelé dans nos ports, et cela sans coup férir trente de nos vaisseaux et tous nos hommes de guerre.

Depuis ce jour, Comnène a-t-il rien conclu? Non, il temporise, il attend, pour nous faire savoir sa décision suprême, que viennent les temps mauvais, que nos vaisseaux ne puissent plus tenir la mer. Alors ne sera, à notre choix, ou la paix ou la guerre, et comme nous ne voudrions pas souscrire à de honteuses conditions, nous accepterons la bataille et nous serons vaincus. Peut-être de notre flottille ne restera-t-il pas seule-

le feu par rang; le premier rang ayant mal visé, les prussiens ne purent pas être atteints; mais le second rang ayant rectifié la hausse, on vit des prussiens tomber et le peloton s'enfuir.

Quartier-général, 30 juillet, 1 heure. Pas encore de marches en avant. Tous les bruits contraires sont faux.

Les avant-postes bavares se sont repliés sur la Lauter.

Lundi 1<sup>er</sup> août.

Les approvisionnements affluent. Le débarquement et l'emmagasinement des denrées et munitions se font rapidement. Le pays fournit de très-grandes ressources en viande et en légumes frais; mais l'administration militaire s'applique à ménager, et on évite ainsi le renchérissement exorbitant qui précède presque toutes les guerres. Ces précautions sont d'autant plus nécessaires, que nous avons en face de nous un pays déjà frappé de réquisitions énormes.

Dans le grand-duché de Bade, comme dans la vallée de la Saare, les soldats prussiens sont logés chez les habitants, qui ne touchent que très inégalement une indemnité insignifiante. Un grand nombre d'usines sont fermées, soit par suite du départ des ouvriers appelés au service de la landwehr, soit à cause de l'expulsion des Français qui en avaient la direction.

D'après les dires des déserteurs, les troupes prussiennes souffriraient beaucoup du manque de couvertures et de tentes-abri. Sous ce rapport, nos différents corps d'armée sont largement pourvus.

La suppression du shako est due à l'initiative de l'Empereur. Cette mesure, très bien accueillie par l'armée, sera mise entièrement à exécution d'ici à quelques jours.

Au fur et à mesure de leur arrivée sur les points de leur concentration, les troupes de l'armée du Rhin reçoivent l'indemnité extraordinaire de rassemblement, en attendant qu'elles touchent les vivres de campagne.

L'ordre qui place les douaniers de notre frontière du Nord-Est sous le commandement de l'autorité militaire s'exécute très-facilement. Leur corps constitue désormais une des forces régulières de l'armée.

Hier, l'empereur a visité les abords de Metz avec le général Coffinières, commandant en chef le génie.

On ne signale que des faits sans intérêt aux avant-postes de l'armée. Cependant au dire des déserteurs, on s'étonnerait dans les rangs ennemis de la portée de nos armes. Elle dépasse tout ce que nous pouvions en attendre.

**Le Combat de Niederbronn**

Puisqu'on veut bien nous permettre de parler des faits « accomplis » de la guerre, nous allons nous mettre en mesure d'en raconter, sur de positives informations, les principaux épisodes. Voici, pour commencer, une lettre écrite de Niederbronn même par une personne qui habite cette localité thermale. Le style est l'homme, dit-on. Il est la femme aussi. On verra, par le récit suivant, qu'on ne manque en Alsace ni de vaillance, ni d'esprit, ni de patriotisme.

Laffite.

ment un navire pour aller annoncer à notre-mère-patrie le désastre de ses fils.

— Par saint Marc, mon patron, vienne le jour du combat, et je réglerai mes comptes avec tous ses piqueurs de dés! J'en veux aussi aux Grecs, moi; ils trichent au jeu avec une effronterie sans pareille. Je t'avouerai même que depuis que je les connais, les juifs ont considérablement grandi dans mon estime. Ce sont ces pauvres diables qui me confient les sequins que les autres me volent. S'ils ne s'entendent pas avec les Grecs, ce sont de bien braves gens. Puisse Dieu leur rendre un jour tout l'argent que je leur dois!

— Tiens, Orio, interrompit Cyani, toi et moi nous avons imprudemment agi en acceptant la mission que nous a confiée le sénat.

— Le sénat aurait parfaitement pu se dispenser, en effet, de m'envoyer ici; mais quant à toi, c'est autre chose, tu as l'étoffe d'un homme politique, et nul ne pouvait représenter plus dignement que toi la république de Venise.

— Je me suis laissé tenter parce que j'avais soif de gloire et d'honneurs; à travers mes rêves ambitieux, je me voyais, après mon exil volontaire, rentrer triomphant à Venise, le front ceint de lauriers, et demandant, pour toute récompense, que le sénat, dérogeant à ses lois, me permît, à moi, patricien, d'épouser la belle plébéienne Giovanna, la fille du marchand du Ponte. Mais ces illusions de mes brûlantes nuits se sont évanouies. Il ne me reste même plus l'espérance. Giovanna est perdue pour moi, jamais elle ne se-

Niederbronn, 29 juillet.

« ... C'est-à-dire que vous êtes inquiets de me croire effrayé, vous me voyez, seconde Jeanne d'Arc, sauver mon pays à la tête des chasseurs; car ce sont les chasseurs qui ont vaincu les prussiens.

» Voici ce qui est arrivé. Un officier wurtembergeois, ayant obtenu l'autorisation de faire une reconnaissance en Alsace avec quelques hommes de bonne volonté, en a recruté huit dans l'armée badoise. Munis d'excellentes cartes, montés sur de bons chevaux, les neuf hommes sont entrés en France par Lauterbourg. Après avoir coupé les fils du télégraphe à Hanspach, ils ont poussé jusqu'aux environs de Soultz; mais ayant aperçu des soldats français ils ont bravement pris un chemin de traverse qui conduit à Voerds. Ils ont traversé le village sabre en bouche et pistolet au poing.

» Le maire a immédiatement envoyé une estafette à Niederbronn, où se trouvait le 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs. Plusieurs détachements se sont mis sur le champ à la poursuite de ces fourrageurs de fil fer et de boîtes électriques. Impossible de savoir au juste le chemin des fuyards. On se divisa en groupes, allant de côté et d'autre à la découverte. Un peloton arriva à Schirlerhof, petit hameau dans la montagne, entre Reichshoffen et Gundershoffen. Les neuf cavaliers étaient tranquillement attablés dans une auberge, leurs chevaux à l'écurie.

» La sentinelle en faction devant la porte voit nos soldats, crie : *l'ennemi!* abat son fusil et tue raide, à bout portant, un maréchal-des-logis qui avait quinze ans de service.

» Ça été le signal d'une lutte à coups de pistolet d'abord, corps à corps ensuite; trois hommes ont été blessés parmi les ennemis : un anglais depuis huit ans au service de Bade, et deux badois. La sentinelle et un officier badois ont été faits prisonniers. Tous sont revenus ici dans la soirée.

L'anglais, qui avait lutté corps à corps avec un de nos officiers et qui avait reçu six coups de feu, a succombé, les deux autres blessés sont en voie de guérison. L'un d'eux a la cuisse ouverte par un coup de sabre.

» Après le combat, nos chasseurs se sont mis à la poursuite des trois cavaliers qui avaient réussi à s'échapper. Ils en ont rattrapé deux. Le capitaine wurtembergeois seul, le chef de la bande, n'a pu être pris. Il a pris un cheval français libre dans la cour et s'est sauvé derrière le Faegerthal par des chemins de traverse.

» Il faut vous dire que nous sommes en train de nous convertir en sœurs de charité. On a établi une ambulance dans les trois grandes salles du Wauxhall qui possèdent en ce moment 200 lits fournis par les habitants de Niederbronn. On va organiser une seconde ambulance dans les bâtiments de l'ancienne gare ou dans un hangard de la nouvelle station.

» Une nouvelle alerte, qui eut lieu ces jours derniers. Un gendarme de Voerdt est venu au triple galop annoncer le passage de cent prussiens dans son village. Les chasseurs, heureux de se battre, ont sellé à la hâte et sont partis, tandis que les habitants s'armaient de leur mieux et barricadaient toutes les issues. Voici ce qui était arrivé : des bussards français, en nouvel uniforme, sont allés de Soultz à Voerdt, et comme on change à chaque instant les costumes de nos soldats, les

ra ma femme. Maudits soient ses Grecs astucieux et leur déloyal empereur!

— Si tu te désespères ainsi, s'écria Orio, que le chagrin de son ami n'aurait de douleur, je vais de ce pas trouver Comnène, et, de gré ou de force, dût l'un étrangler l'autre, je lui fais signer sur-le-champ, avec ses encres vertes et pourpre, les clauses de notre traité; j'entends qu'il les approuve sans y rien modifier.

Et Malpiero fit un pas pour sortir. Cyani l'arrêta.

— Sais-tu ce que fera Comnène en te voyant entrer le sourcil froncé, l'œil étincelant de colère?

— Par saint Marc! il fera prévenir à l'instant le logothète (1), afin qu'il appose le sceau de l'Etat au-dessus de la signature impériale.

— Tu te trompes, Manuel ne fera pas cela. Il appellera tout simplement son grand échanson, qui paraîtra suivi d'un dafiper (qui porte les mets) et on placera devant toi quelque large coupe qu'on remplira de vin de Chio. Tout en le parlant de chasses et de combats, Manuel te fera cent fois raison. Alors une tapisserie s'entr'ouvrira, tu verras apparaître comme par magie de belles et jolies esclaves vêtues de gazes transparentes. Elles exécuteront des danses voluptueuses en s'accompagnant de leur toph retentissant.

Pendant ce temps, des parfums enivrants brû-

(1) Le logothète était le grand chancelier et le ministre des finances de l'empire grec.

gens du pays finissaient par ne plus distinguer un régiment français d'un régiment prussien. Au reste, on préparait à l'ennemi une réception énergique.

» Plusieurs villages ont été dépeuplés pendant quelques jours; tout rentre dans le calme à présent. Il y a 9,000 hommes campés dans les environs du Reichshoffen. Quant aux baigneurs, ils sont presque tous partis; cinq ou six « enrégés » tiennent bon. Les derniers qui nous ont quittés, ne pouvant plus se servir du chemin de fer, ont payé une voiture 80 fr. pour se faire conduire à Strasbourg.

» Notre si paisible Niederbronn ressemble trait pour trait, bruit pour bruit, à un orchestre dans le kiosque, on entend la musique militaire d'un côté ou de l'autre. Cette diversité à son agrément. A quand la fanfare du passage du Rhin? Bientôt, nous l'espérons.

» Agrérez, etc.

X'''

**Dernières nouvelles**

Paris, le 2 août 1870, 5 h. 32 m. du s. *Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets.*

J'ai reçu du secrétaire de l'Empereur la dépêche suivante :

Metz, le 2 août, 4 h. du soir, Aujourd'hui 2 août, à 11 h. du matin, les troupes françaises ont eu un sérieux engagement avec les troupes prussiennes. Notre armée a pris l'offensive, franchi la frontière et envahi le territoire de la Prusse; malgré la force de la position ennemie, quelques-uns de nos bataillons ont suffi pour enlever les hauteurs qui dominent Saarbruck et notre artillerie n'a pas tardé à chasser l'ennemi de la ville. L'élan de nos troupes a été si grand que nos pertes ont été légères. L'engagement, commencé à 11 heures, était terminé à 1 heure.

L'Empereur assistait aux opérations et le Prince Impérial, qui l'accompagnait partout, a reçu sur le premier champ de bataille de la campagne le baptême du feu.

Sa présence d'esprit, son sang-froid dans le danger, ont été dignes du nom qu'il porte.

**NOS GÉNÉRAUX**

**Le maréchal de MAC-MAHON.**

Une des plus glorieuses figures militaires des temps modernes. A sa naissance, on l'appelle M. le comte; en Italie, en 1859, il est fait duc de Magenta en même temps que maréchal de France. Le mouvement tournant qu'il exécuta sous le feu de l'ennemi est célèbre. Pivotant sur les voltigeurs de la garde que commandait l'inébranlable général Camon, il relia la victoire de Turbigo à la bataille qui se livrait à Puente-Nuovo di Magenta, dégagea les troupes de la garde et de la ligne, qui, depuis le matin, soutenaient avec l'héroïsme français, le choc de forces vingt fois supérieures, et contribua plus que personne au gain définitif de la journée.

Un titre de duc ne pouvait être plus glorieusement gagné. Ajoutons que nul ne le porte mieux que le duc de Magenta.

C'est un soldat dans toute la force du mot. En campagne, il est infatigable. Ses

leront dans des casquettes d'or, et quand tu sortiras du palais Blaquerna, à la pointe du jour, tu auras dans ton pourpoint tout traité vierge de toute signature et tu me diras : Manuel allait signer; par malheur, je me suis endormi, et lorsqu'en m'éveillant j'ai demandé l'empereur, on m'a répondu qu'il venait de partir pour la chasse. Voilà comment les choses se passent.

— Tu crois? dit Orio, singulièrement calmé par le sang-froid de son ami.

— Essie, et tu verras!

— C'est bien possible, en ce qui me concerne; mais quant à Comnène, tu le juges avec trop de partialité. S'il a de grands défauts, il a de grandes vertus.

— Chacun de ses vertus n'est qu'un masque trompeur dont il couvre ses vices.

— D'abord, il est très libéral; c'est déjà quelque chose.

— Belle vertu que celle qui oblige un prince à prendre à mille pour donner à un seul.

— Il est affable, entraînant, persuasif.

— Avec la ferme résolution de ne pas tenir sa parole.

— Enfin, on le dit intègre et religieux au besoin. N'a-t-il pas fait tout récemment encore d'immenses concessions au patriarche Zozime en faveur de l'Eglise?

La suite au prochain numéro.

compagnons de l'armée d'Afrique racontent qu'il ne dort jamais que botté, éperonné, habillé de pied en cap, toiletté, tout prêt au combat du lendemain. Et sur le champ de bataille, quoique d'une bravoure éclatante, il ne perd jamais son sang-froid; les ordres qu'il donne n'ont jamais la ferveur de la poudre. Il dirige tous les mouvements avec la ponctualité et la précision d'un tacticien consommé.

Nous aurions pu aussi rappeler Magenta; nous aurions pu aussi bien rappeler Sébastopol et le dernier assaut où, des mains de Bosquet blessé au début de l'action, Mac-Mahon prit le commandement du premier corps d'armée qui planta victorieusement l'aigle du 20<sup>e</sup> régiment de ligne sur les murs croulants de Malakoff.

Nous aurions pu aussi rappeler l'Afrique, les campagnes de Kabylie. Mais, pour cela, il aurait fallu relever les états de service du maréchal, dire les actions d'éclat dont ils sont chargés. C'eût été trop long.

Le maréchal de Mac-Mahon inspire la plus grande confiance au soldat. Il n'est cependant pas tendre sur la discipline. Il la maintient sévère autour de lui. Mais qu'importe? Les soldats français suivraient Mac-Mahon au bout du monde.

Et quand la campagne est finie, le gentilhomme reparait. Le lion des champs de bataille se fait homme de salon et on remarque la distinction et la simplicité de ses manières. Ambassadeur en Prusse lors du couronnement du roi Guillaume, le comte de Mac-Mahon, duc de Magenta, aurait pu aisément faire croire qu'il avait passé toute sa vie dans les salons diplomatiques.

Encore un détail. Le maréchal de Mac-Mahon est un des plus habiles cavaliers que l'on connaisse. Il monte toujours des chevaux de pur sang. Les plus vites sont pour lui les meilleurs. Sur le champ de bataille cette habitude a plus d'une fois servi au maréchal. En Italie, à Turbigo notamment il lui dut de pouvoir rallier ses divisions avec une rapidité qui déterminait la victoire.

Et maintenant viennent de nouveaux lauriers, le maréchal de Mac-Mahon est homme à les porter sans que sa modestie en soit troublée. La vieille devise irlandaise de sa famille porte: Jusqu'à la mort tout au pays. GEORGES BEL.

Chronique locale

ELECTIONS MUNICIPALES

Nous sommes heureux de constater que dans toutes les communes du département, les Electeurs, soucieux de leurs réels intérêts, et n'admettant plus une représentation stérile, sont bien décidés à ne porter au Conseil municipal que des hommes capables de donner une vive impulsion aux affaires communales et d'entrer largement dans la voie des améliorations si nombreuses à introduire partout.

A Cahors, ce sentiment est hautement exprimé.

On reconnaît certainement l'incontestable aptitude, la capacité exceptionnelle de l'ancienne municipalité, et les sympathies qu'elle inspire, mais songeant aux somnolences du passé, les Electeurs tiennent surtout à assurer pour l'avenir, au sein du conseil municipal, une activité plus grande, un maintien plus énergique des droits de la commune.

C'est ainsi que l'on parle d'une réglementation plus efficace de la boulangerie, de la boucherie, et de l'établissement du champ de foire, si souvent demandé, et que nous n'avons pas encore, malgré son caractère d'urgence et de nécessité absolue.

L'entretien convenable de la ville préoccupe aussi les Electeurs: Pas assez d'éclairage, la nuit, dans certaines voies principales; une propreté douteuse dans la plupart des rues.

L'eau! cette malheureuse eau, dont la ville est entourée et qui fait complètement défaut! — Pourquoi les puits excellents des Quais, de la place St-Laurent, de la Charreterie, etc., etc., qui alimentaient les divers quartiers de Cahors, ont-ils été si radicalement supprimés? Pourquoi, vu les défauts de la turbine, ces puits n'ont-ils pas été partout rétablis avec leur système de pompes qui en rendait le débit si puissant?

De l'eau! mais on ne saurait en avoir trop, et la pénurie actuelle est sans excuse.

Et les trottoirs, ces fantaisistes trottoirs des boulevards, si admirablement détériorés

et abandonnés ensuite avec leurs béants précipices qui semblent convier les passants à s'y casser les jambes, ils font aussi l'objet de justes récriminations de la part des électeurs qui veulent à tout prix voir cesser cet état de choses sous une administration nouvelle.

Voilà, parmi beaucoup d'autres, quelques motifs qui font réfléchir sérieusement les électeurs à la veille du renouvellement des conseils municipaux. Si nous sommes entrés dans une courte énumération, c'est parce que nous sommes heureux de voir se produire cette tendance un peu nouvelle, louable à tous égards, qui porte les électeurs à scruter les hommes appelés à défendre leurs intérêts, à discuter leur degré d'intelligence, d'aptitude administrative, d'énergie et d'esprit d'initiative, et à ne les revêtir d'un mandat que lorsqu'ils leur semblent capables de le remplir avec cette conscience de l'intérêt général, cet esprit d'indépendance, et cette fermeté qui sont les bases d'une bonne administration. Nous avons pleine confiance dans le scrutin des 6 et 7 août.

LOUIS LAYTOU.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE en faveur DES BLESSÉS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

Catus, le 29 juillet 1870.

Monsieur le Rédacteur,

Notre petite ville est admirable d'entrain pour la guerre, et si tous ses habitants semblent comprendre que, dans la lutte terrible qui est engagée, l'honneur et la sécurité de la France est en jeu, chacun sent aussi que les sacrifices de tous genres que cette guerre exige sont immenses et veut par une offrande, donner au gouvernement une adhésion complète à sa politique, dans cette affaire, et encourager, nos valeureux soldats qui vont verser leur sang pour la patrie.

Dimanche dernier, pendant que M. Caviole Dumoulin recevait près de 250 fr., la Société de Secours mutuels de Catus votait sur ses faibles ressources une somme de cent francs pour pension aux soldats blessés, aux veuves et aux orphelins, et une souscription s'organisait dans son sein pour en verser à la caisse des ambulances le produit, qui s'est élevé à 28 fr. 50.

Les élèves de l'école communale ont fait abandon de leurs prix pour que l'argent fût versé à la même caisse.

Puisse, M. le Rédacteur, l'exemple de notre petite localité être imité par toutes les villes de France, et notre brave armée qui ne paraît sur les champs de bataille que pour vaincre, assurée d'avoir la nation avec elle, réduira dans peu de temps, un ennemi puissant à accepter la paix aux conditions les plus avantageuses pour la France et la tranquillité de l'Europe.

Agréé, etc. Un de vos abonnés.

Total des listes précédentes..... 4,182 85 Cinquième Liste.

Table listing names and amounts for the subscription: MM. Valet 50, Aymard 1 50, Manufacture des Tabacs 165 50, Ecole de St-Martin-le-Redon 4 65, Thierry 10, Verdier 10, Ch. Verdier 2, M. Célestine Labanie 1, Rivières 3, Société de secours mutuel de Catus 150 50, Elèves de l'Ecole communale 60, Produit du Concert de l'Orphéon de Cahors 672 90, Sol, curé de Cels 10, Dulac, curé de St-Vincent rive D'olt 10, Lascazes, curé des Roques 10, Rose Rédoulés 10, Marie Rédoulés 10.

Table listing names and amounts for the subscription: Ecole de Saint-Martin-le-Redon. MM. Alagnoux 20, Albert 20, Adrien 20, Cach 20, Crayssac 20, Carrières 25, Chambou 10, Débré 10, Delrieu 15, Eli 25, Eloi 10, Ferrié 20, Frayssinous 20, Gaston 15, Grialou 35, Henri 35, Lagarde 20.

Table listing names and amounts: Labroue 10, Lassaque L. 15, Lassaque Fr. 25, Rigardios 20, Rouget 15, Servantou 20, Servantou 20, Troulié 20, Jalou 15.

Service des Tabacs.

Table listing names and amounts for the Service des Tabacs: Dangé d'Orsé, directeur 50, De Jauffreau-Blazac, entr.-poseur 20, Armand, contrôleur de magasin 15, Roullon, commis de magasin 5, Espéret, Jean, ch. d'atelier 3, Larnaudie, surveillant permanent 2, Rigal, idem 2, Espéret, concierge 2, Barthélemy, surveillant 1, Aussignac 2 50, Mention 1, Soulié, J.P. 1, Lagrange 1, Soulié 1, Rigal 1, Besse 1, Soulié Pierre 1, Heilles Barthélemy 1, Cubière 50, Cubaynes 50, Boussuge, ouvrière 50, Albert Marie 50, Escubasse 50, Hérel 50, Crayssac 50, Craousty 50, Palame 50, Rascouailles 50, Tillet 50, Calvet 50, Cubière 50, Barthe 50, Servan 50, Astruc 50, Dajan 50, Bastit 50, Priour 50, Lacarrière 1, Espéret 1, Brousse 50, Heilles 50, Aussignac 50, Barrès 1, Perlié 50, Lassaque 1, Rigal 50, Cubaynes 50, Maturé Victor 5, Calvet 2, Mousset 2, Larigue 2, Berger 2, Pouzergues 2, Berbié 5, Raynier 10, Delon 5, Cande 1, Espéret Léon 2.

Total ..... 5,344 10

Lettre du Comité de Secours à M. le Préfet.

Palais de l'Industrie (Champs-Élysées). Paris, le 28 juillet 1870.

M. le Préfet, le Comité des Dames de la Société de secours aux blessés ose vous demander votre concours.

Nous espérons que vous ne dédaignerez pas d'être notre interprète auprès des personnes bienfaisantes qui voudraient bien vous confier leurs offrandes, et que vous aurez la bonté de les réunir pour nous les transmettre.

Tout secours en linge, couvertures, vin, eau-de-vie, sucre, et dons en argent, reçus sont avec la plus vive reconnaissance. Veuillez agréer, etc.

Pour le comité, Ont signé: Maréchal CANNONNET, comtesse de FLAVIGNY; comtesse de NADAILLAC; baronne de BOURGOING.

Un comité des dames, dont M<sup>me</sup> la vicomtesse de Jessaint a pris l'initiative, s'organise à la Préfecture pour présider à la réception des dons et offrandes et à leur expédition au comité de Paris. — Ces dames se chargent, en outre, de convertir en bandes et en compresse le linge qui leur sera confié.

On assure que M. le Ministre de l'Instruction publique n'approuverait pas la renonciation des élèves des lycées et des établissements universitaires aux prix que quelques-uns d'entre eux ont pu mériter pendant l'année scolaire. S. Exc. verrait dans ce fait une privation qui, bien que louable en principe, serait exclusivement imposée aux élèves les plus laborieux et les plus méritants, tandis que leurs condisciples n'auraient aucune part au sacrifice inspiré par une généreuse sollicitude en faveur de nos soldats.

M. Mège trouverait encore dans la suppression des prix, une circonstance qui affecterait sensiblement le commerce de la librairie, dont les préparatifs étaient faits, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées d'ordinaire à cette époque.

Nous croyons que M. Mège a parfaitement raison.

S. Exc. M. le ministre de la guerre vient de décider que dans les départements non encore mobilisés, il sera sursis jusqu'à nouvel ordre l'acceptation des engagements volontaires dans la garde nationale mobile.

350 soldats du 88<sup>e</sup>, sont partis ce matin, par le train de 6 heures.

Nous apprenons que le 88<sup>e</sup> de ligne est un des régiments qui ont donné dans la brillante affaire de Saarbrück.

ELECTION POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL Canton de St-Céré.

MM. de Laccaze, notaire..... 1,579 élu. Tracy, Ernest, notaire..... 1,362

M. le Maire de Castelnau adresse aux électeurs de sa commune la proclamation suivante:

Electeurs,

Au moment où vous allez procéder à la nomination de votre conseil municipal, j'ai pensé qu'il pouvait être opportun de vous donner quelques conseils, et en agissant ainsi j'écoute davantage les inspirations du devoir que les avis d'une abstention qui m'eût conseillé le silence.

L'élection que vous allez faire sera une conséquence ou une contradiction du vote intelligent que vous exprimâtes aux dernières élections, selon l'emploi que vous saurez faire de vos prérogatives, de votre souveraineté. A cette époque, vous me donnâtes votre confiance, et en m'entourant de collaborateurs animés d'un véritable amour du bien, vous me permites d'assurer aux intérêts de cette commune un développement inaccoutumé.

Fort de votre assentiment, nous avons réalisé ensemble des œuvres qui resteront, et c'est à cette action collective que vous devez la confection de cinq chemins vicinaux, l'élargissement de la traverse de la ville, l'entretien de vos édifices du culte, et l'amélioration des fontaines publiques qui est en voie de réalisation.

C'est à cette confiance que je fais encore appel en vous demandant un conseil municipal uni par la force morale qui s'appelle l'esprit local, et capable de donner à cette contrée une sage impulsion vers le progrès qui est l'essence des idées nouvelles.

Vous voulez la tranquillité et une bonne gestion de vos intérêts, nommés des délégués qui, comme vous, veulent ces deux choses. Mais ne laissez pas surprendre votre bonne foi par les passions qui s'agitent au tour de vous, et qui ne tarderaient pas, si vous n'y preniez garde, à substituer au sentiment fécond de l'union, qui fait la force, un antagonisme de volontés qui frapperait d'impuissance l'administration.

Afin de conjurer ce danger, j'ai résolu, contrairement à l'habitude suivie jusqu'ici, de former trois listes d'élection distinctes, de n'en faire qu'une seule sur laquelle vous inscrire les noms des vingt-trois conseillers de votre choix, et cela afin que vous puissiez manifester votre volonté d'une manière catégorique et avec une pleine et entière liberté.

En présence de la lutte qui se prépare, votre devoir est de scruter les intentions de ceux qui sollicitent vos suffrages.

Demandez-vous avant tout si ces candidats sont sincèrement dévoués à l'intérêt général. Pour vous en assurer ce n'est pas eux qu'il faut interroger, c'est leur passé, leur conduite, leur vie, ce sont leurs actes et leurs aspirations.

N'oubliez pas que les hommes les plus sincères, les plus honnêtes ne sont pas ceux qui abondent le plus en protestations, et votez pour ceux qui préfèrent aux agitations stériles les délibérations sérieuses, et qui, animés d'un véritable patriotisme, n'hésitent jamais à placer au-dessus de l'intérêt particulier et de l'esprit de parti, les intérêts de tous, la grande cause du bien.

S'écarter de cette ligne de conduite, c'est marcher aux déceptions, c'est jouer le sort de cette commune.

Electeurs, montrez-vous dignes de vos attributions, allez résolument au scrutin; votez avec une noble indépendance et donnez vos suffrages aux plus dignes.

Castelnau, 1<sup>er</sup> Août 1870.

Le Maire, L. LIMAYRAC.

ENVOIS DE LETTRES ET D'ARGENT AUX MILITAIRES.

Malgré son étendue, nous croyons devoir

reproduire l'exposé ci-après concernant la franchise des lettres et de l'argent adressés aux militaires faisant partie des corps d'armée en campagne.

Art. 1<sup>er</sup>. — Pendant toute la durée de la guerre, les lettres à destination de militaires faisant partie des corps d'armée en campagne, leur parviendront en franchise.

Les lettres envoyées de ces corps d'armée jouiront de ce même avantage.

Art. 2. — Les mandats sont exemptés des frais de poste et de timbre jusqu'à la somme de cinquante francs.

Par suite de ces dispositions, les agents devront laisser circuler sans taxe les lettres adressées de l'intérieur de l'Empire et de l'Algérie aux militaires et marins de tout grade, faisant partie des corps en campagne et aux différents fonctionnaires attachés à ces corps d'armée, quelque soit le lieu où ils se trouvent en France ou à l'étranger.

La même immunité profitera à toutes les lettres adressées de France ou de l'étranger par les militaires, marins et fonctionnaires sus-désignés.

En ce qui concerne les lettres à destination des armées en campagne, la désignation sur l'adresse du grade ou de la qualité du destinataire et du corps d'armée auquel il appartient suffira pour opérer l'exemption de port.

Pour ce qui est relatif aux mandats de poste les agents ne devront point percevoir le droit de 1 % jusqu'à la somme de 50 fr. Ils n'auront également à percevoir aucun droit de timbre pour les mandats de 10 à 50 fr.

Il est entendu que les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 10 grammes, pourront seules profiter du bénéfice de la nouvelle loi et que tous les autres objets (lettres chargées, journaux, imprimés échantillons, etc.) resteront soumis aux taxes actuellement en vigueur.

Le traitement des instituteurs et des institutrices

On peut se fier à l'Empereur: il tient ce qu'il promet en hostilité comme en bienveillance.

A la veille de partir pour réfréner, sur les bords du Rhin, l'ambition et la jactance de la Prusse, Napoléon III a signé un décret qui rectifie libéralement la situation des instituteurs et des institutrices primaires. Voici l'acte impérial:

« Art. 1<sup>er</sup>. — A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871, le traitement minimum des instituteurs primaires publics comptant moins de cinq années de services est fixé à 700 fr.

« Art. 2. — A partir de la même époque, le traitement minimum des instituteurs primaires publics comptant cinq années de services, est fixé à 800 francs.

« Art. 3. — A partir de la même date, un traitement supplémentaire, calculé de manière à élever, après dix années de services, le revenu scolaire du 20<sup>e</sup> des instituteurs au minimum de 900 fr., et après quinze ans de services, le revenu scolaire du 20<sup>e</sup> des institutrices au minimum de 1000 francs, pourra être accordé par notre ministre de l'Instruction publique à ceux de ces maîtres qui se distingueront par leurs bons services.

« Art. 4. — A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871, le traitement des institutrices primaires publiques de la 1<sup>re</sup> classe ne pourra être inférieur à 600 fr., et celui des institutrices de la 2<sup>e</sup> classe à 500 fr.

Tout en remerciant l'Empereur, au nom des directeurs et des directrices d'écoles, nous exprimerons le vœu qu'on n'ajourne pas si longtemps la réparation qui leur est accordée. Ce sera, dans quelques jours, l'affaire des conseils municipaux, réunis pour leur session d'août; puis, dans trois semaines, la sollicitude du conseil général. Le crédit réclamé est peu important, les droits sont visibles, les services incontestables. N'eût-on à invoquer que les écoles du soir et les classes d'adultes, ce serait plus qu'il n'en faut pour obtenir les quelques écus demandés soit au département, soit à la municipalité.

Le Concert donné Dimanche par l'Orphéon de Cahors avait attiré au Théâtre une foule énorme. Le but explique suffisamment cette affluence. Il s'agissait de venir en aide aux blessés de nos armées de terre et de mer. La soirée a été brillante, émue, fructueuse. Les chœurs de l'Orphéon se sont succédés et les voix paraissaient avoir, en cette circonstance, des accords plus pénétrants.

La Marseillaise a couronné cette soirée. Il nous a tous ému, à diverses époques de notre vie, cet hymne inspiré qui, se communiqant aux masses, les transfigure, les transporte d'un saint enthousiasme. L'effet produit dimanche a été grand, toute la salle retentissait de ces mâles accents.

Par suite des exigences imposées au service des postes, l'administration se trouve dans l'obligation d'avancer la date du concours pour le surnumérariat qui devait avoir lieu le 8 septembre.

Les comités d'examen sont convoqués pour le 3 août prochain.

Les jeunes gens qui désirent prendre part à ces examens devront donc se présenter sans aucun retard devant le directeur chef du service des postes de leur département.

Un orage a fondu sur Cahors dans la nuit du 2 au 3 août. Déjà la veille au soir quelques grêlons étaient tombés, mais assez longtemps, croyons nous, pour que les récoltes aient pu en souffrir.

Pour la chronique locale : A. Layton.

**Crédit Foncier de France**  
Prêts avec amortissement. — Extinction de la dette en 60 ans ; Faculté de se libérer par anticipation à toute époque.  
Montant du prêt : Moitié de la valeur des

biens. — Le tiers seulement sur les vignes et les bois.

Taux de l'annuité : pour les prêts sur propriétés rurales :  
5,82 % les 20 premières années,  
5,77 % les 20 années suivantes,  
5,72 % les 20 dernières années.

Pour les prêts sur propriétés urbaines : 5,87 %

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit Foncier, 19, rue Neuve-des Capucines à Paris.

Une grande publication illustrée va paraître à l'occasion de la guerre de Prusse. Basée exclusivement sur les récits officiels ; c'est la seule publication possible en présence de la nouvelle loi c'est l'ouvrage *actuel* par excellence. Nous le recommandons vivement à nos lecteurs. (Voir aux annonces).

**Un Vieux de la Vieille**

La lettre suivante a été adressée, le 22

juillet, à M. le ministre de la guerre par un habitant de Neuf-Château, (Vosges) :

Mon Général,

« Pierrot, (Valentin), ancien soldat de l'Empereur, médaillé de Ste-Hélène, ancien partisan volontaire des Vosges en 1814, lors de l'invasion de la Lorraine, ancien engagé volontaire au 4<sup>e</sup> d'infanterie de ligne licencié en juillet 1815, a l'honneur de vous exposer qu'il a soixante douze ans, mais qu'il se sent aussi vigoureux de corps et d'esprit qu'au temps de sa jeunesse, surtout depuis qu'il a eu l'immense bonheur de voir un autre Napoléon, digne héritier du grand homme, déclarer enfin la guerre aux Prussiens et faire luire le jour, si longtemps inespéré, de la vengeance !... »

« Il expose aussi qu'il faisait malheureusement partie, le 18 juillet 1815 du corps du général Crouchy, c'est-à-dire qu'il eut la douleur (et il ne s'en est pas encore consolé), de faire pendant toute la journée de Waterloo, cette fatale promenade militaire avec les 32,000 hommes qui formaient ce corps d'armée, et qui ne pu-

rent brûler une seule amorce, quand, à six lieues de distance l'Empereur et la France succombaient traitreusement : qu'ayant ainsi dans le cœur une vieille revanche à prendre, et une haine de cinquante ans et plus à satisfaire, il vous supplie les larmes dans les yeux, mon général, de le recevoir comme *engagé volontaire dans un régiment de ligne*, et si cela est possible, et qu'il soit déjà sur la frontière dans son *ancien régiment le 4<sup>e</sup> de ligne* !

« Il observe qu'il n'est embarrassé ni de femme ni d'enfants, qu'il s'appartient tout entier et qu'il se donne à la patrie, et que, son bras étant encore aussi solide que son cœur, il espère que vous ne refuserez pas de lui adresser son ordre de départ par le retour du courrier.

« C'est dans cet espoir qui va combler les vœux de toute sa vie, qu'il vous salue, mon général, comme aux jours d'autrefois aux cris de :

« Mort à la Prusse ! et vive l'Empereur !  
Signé : PIERROT.

Pour tous les Extraits et articles non signés A. Layton

On lit dans le *Courrier de l'Aisne* (Laon.)

Nous apprenons que M. Coiron de Sestieux, médaillé de Ste-Hélène, âgé de 84 ans, s'est présenté lundi matin au bureau de recrutement, disant qu'il avait déjà eu l'honneur d'offrir aux Prussiens des raclées bien senties et qu'il voulait profiter de l'occasion pour recommencer.

Tout en le félicitant de ses sentiments qui n'ont pas vieilli, on lui a fait observer que son corps n'était peut-être plus aussi jeune que son esprit et on a dû, à son grand désespoir, repousser sa demande d'engagement.

**ARRONDISSEMENT DE FIGEAC**

D'un jugement rendu par le tribunal de Figeac il résulte que Virginie Issaly, a été séparée quant aux biens, d'avec son mari Lapierre, Jean.

Un jugement rendu le 27 juillet courant par le tribunal de Figeac a déclaré Magdeleine Fruquières, séparée de biens d'avec son mari Gabriel Mazet.

Un Jugement rendu le 23 juillet par le tribunal de Figeac, a déclaré Anne Escuroux séparée de biens d'avec son mari Augustin Durand.  
(Extrait des Journaux de Figeac du 30 Juillet).

40 LIVRAISONS

de 8 pages grand in-8°, publiées au fur et à mesure des nouvelles officielles.

# HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE DE LA GUERRE DE PRUSSE

6 FRANCS

SANS PRIME

8 FR. AVEC PRIME

(plan du théâtre de la guerre)

Dure, mais inflexible nécessité des temps présents, la guerre contre la Prusse, répond au sentiment de tous les bons Français ; elle est éminemment populaire. Nous entreprenons de raconter cette lutte gigantesque dans toutes ses péripéties, dans tous ses détails. En annonçant cette publication, nous croyons satisfaire au vœu général. C'est un véritable MONUMENT NATIONAL, que nous voulons élever à la gloire de cette noble armée française, que tout le pays va suivre de ses souhaits ardents, — et où nous comptons tous un parent, un ami, un frère !...

L'HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE DE LA GUERRE DE PRUSSE se composera de 40 livraisons grand in 8° de 8 pages de texte, paraissant au fur et à mesure des nouvelles officielles.

Elle sera ornée de nombreuses illustrations, plans, vues, tableaux de batailles et de combats, portraits de généraux, etc., dus au crayon de nos premiers artistes.

Pour souscrire, adresser la somme de **SIX FRANCS** en mandat de poste à M. le directeur de l'Histoire de la guerre de Prusse, 21 rue des Capucins, à Lyon (Rhône). — PRIMES : En ajoutant 2 fr. (8 fr. au lieu de 6), on a droit à un TRÈS BEAU PLAN DU THÉÂTRE DE LA GUERRE (Est de la France, Prusse rhénane, Allemagne, etc.), actuellement en cours d'exécution, et qui sera adressé *franco* par toute la France, dès le début des hostilités, et, en outre, à une douzaine d'épingles-drapeaux également expédiés *franco*.

Ce n'est point un journal au jour le jour que nous publions ; c'est un LIVRE dont chaque page aura son actualité frappante ; — UNE HISTOIRE qui restera, et où la plume et le crayon prendront tour à tour la parole. C'est la seule publication possible en présence de la loi nouvelle.

Notre ouvrage formera ainsi (à moins que les événements ne nous obligent à augmenter son format), un magnifique volume de 320 pages, tiré sur papier de luxe, malgré son extrême bon marché qui le met à la portée de tous les bons citoyens, — de tous les cœurs vraiment patriotes.

Pour les 40 livraisons, formant 320 pages grand in-8°, à partir du jeudi 28 juillet, le prix est de 6 francs seulement (*envoi franco*).

## A VENDRE

POUR CAUSE D'AGE ET DE SANTÉ  
LA LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. CALMETTE A CAHORS.

Cette LIBRAIRIE a au moins 150 ans d'Existence ; elle est dirigée depuis 1833, par le titulaire. — Sa renommée bien Etablie, sa Clientèle choisie et aussi son immense assortiment, en font une des belles Librairies de Province.

Elle peut au besoin être divisée en deux parties, on céderait l'une ou l'autre.

Librairie Ecclésiastique, RELIGIEUSE, DE PIÉTÉ ET D'ÉDUCATION CLASSIQUE ÉLÉMENTAIRE, MATÉRIEL D'ÉCOLES PAPIERS, FOURNITURES DE BUREAU, COMMISSION, ABBONNEMENT AUX JOURNAUX et feuilles périodiques

Librairie, nouvelle LITTÉRATURE, POÉSIE, ARTS, BEAUX-ARTS, SCIENCES, DROIT POLITIQUE, PHILOSOPHIE, VOYAGES CLASSIQUES pour l'Enseignement secondaire, PAPIERS, FOURNITURES DE BUREAU, et de Dessin. COMMISSION, ABBONNEMENT AUX JOURNAUX et Nouvelles périodiques.

BONNES CONDITIONS. — FACILITÉS POUR LE PAIEMENT

Grand Assortiment. — Tenu au courant des Nouveautés.

TOME 4<sup>e</sup> de l'HISTOIRE DE NAPOLEON I<sup>er</sup>, par LANFREY.

## VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER.

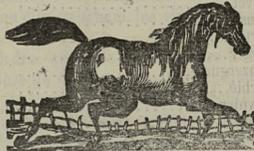
Départ de Cahors : 11 h. du soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi ; Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyages à des prix modérés.

Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

## POSTE AUX CHEVAUX

ANDRAL, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volantes, qu'elles trouveront chez lui, Poste



aux chevaux, Galéri Audouy, tous les sorts de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

## ARMES DE LUXE & QUINCAILLERIE

LÉON DELRIEU

Sur les Boulevards, en face la Mairie.  
CAHORS

## DÉBIT DE POUDRE DE CHASSE

FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à baguette, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT.

Gêtres, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorce, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTEME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc.

TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

## Une bonne Occasion

Avis aux Amateurs des Beaux-Arts

A VENDRE

Neuf admirables Tableaux de CHAULET, purs de toute tare, chacun dans son cadre, peints à l'huile, par VAN-DICK, A. BRAUVER, G. METZU, DEMARNE, DUVAL, BONINGTON, COROT, VALLAERT, VANDERNEER. — Ils sont exposés pour huit jours,

Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors.

où sont achetés toutes sortes d'objets d'arts, anciens et modernes. — Bibliothèques, etc.

## A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON

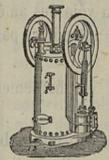
SISE RUE DE LA MAIRIE, 6 A CAHORS

Cette MAISON se compose : d'un premier étage divisé en Cinq pièces ; d'un deuxième étage composé également de Cinq pièces et d'un Balcon couvert ; une Grande pièce, où un chef de service pourrait établir ses bureaux, forme le troisième étage, au-dessus duquel est un Galetas.

Une grande Cave voûtée fait partie de la Maison.

S'adresser à M. Layton, imprimeur, rue du Lycée, qui en est le propriétaire.

## MACHINE A VAPEUR



INEXPLOSIBLE

Livrée et montée à domicile. GARANTIE

H<sup>te</sup> MARINONI

67, RUE DE VAUGIRARD, 67  
PARIS.

## PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

## ALTÉRATIONS DU TEINT

LE LAIT ANTEPHÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, rides, les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C<sup>o</sup>, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON, 5 f



## SERVICES A VOLONTÉ



# FERRAN et C<sup>ie</sup>, Café de la Promenade

Le Sieur FERRAN et C<sup>ie</sup>, préviennent le Public, qu'ils tiennent à sa disposition, un Service de voitures complet : Calèches, Omnibus, Phaëtons, Breaks, etc., etc.

Élégance et confort. — Prix modérés